



communiqué de presse

Projet de loi sur l'autonomie de l'université Nous ne sommes pas dupes de cette pseudo-concertation.

Les trois groupes de travail initiés par Valérie Pécresse pour mener la concertation ont commencé de se réunir avec la participation des organisations syndicales de tous les membres de la communauté universitaire, de la CDEFI et de la CPU.

Aucun texte, aucun support papier ne nous a été fourni. Seules ont été rappelées les grandes lignes des propositions du candidat Sarkozy pour être modifiées « à la marge » selon les termes de la Ministre.

Quand une question est embarrassante, soit elle est censée relever des deux autres groupes, soit « elle sera rapportée à la Ministre ».

Nous n'obtenons aucune réponse à nos questions.

Toutes les organisations syndicales ont contesté la précipitation de la démarche et l'absence de propositions concrètes.

Malgré une ou deux mesures positives concédées par le Ministère, la FERC Sup-CGT ne se méprend pas sur la nature de ces groupes de travail et n'entend pas cautionner la future loi, dont nous savons qu'elle ne répondra pas aux préoccupations des personnels et des étudiants.

Nous ne sommes pas dupes et ne participons à ces groupes, pour l'instant, que pour avoir un minimum d'informations ; nous sommes prêts à nous en retirer, dans l'unité, si les choses ne s'améliorent pas.

Pour la FERC Sup-CGT, l'autonomie n'est pas une panacée, au contraire elle peut porter tous les dangers de casse des garanties nationales, non seulement pour les personnels mais aussi pour les étudiants qui devraient pouvoir compter sur un cadre national des diplômes, des droits égaux d'accès et de réussite et, finalement, un véritable service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

Montreuil, le 12 juin 2007